

PROJET D'ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE 131

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
LE SURPLUS D'ARMÉE GÉNÉRAL
NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Notre-Dame-de-Lourdes, le 18 juin 2007

INTRODUCTION

Le Surplus d'armée général a été fondé en juin 2001 et depuis ce moment connaît un développement exceptionnel. En effet, au moment de son ouverture, ce commerce était établi dans un petit local d'environ 1200 pi², dans un édifice ayant sa façade sur la route 131. Deux ans plus tard, les propriétaires ont fait ériger leur propre bâtiment d'une superficie de 3400pi². En 2007, l'entreprise toujours en croissance, en est à une troisième phase de développement qui lui permettra d'agrandir sa superficie de commerce et d'entreposage à 7100pi².

Ce développement exceptionnel en si peu de temps, et qui n'est pas unique au Surplus d'armée général, n'est pas que le résultat de la réponse du commerce aux besoins de la clientèle régionale. Il s'inscrit dans la prospérité de tout un secteur commercial qui ne se dément pas depuis le début des années 2000.

Cependant, le projet actuel du ministère des Transports consistant à l'élargissement de la route 131 qui devrait permettre un accès plus rapide au nord la région de Lanaudière, projet qui, nous en convenons sera des plus profitables à l'expansion économique de Lanaudière, nuira cependant, tel qu'il est actuellement déposé, au développement commercial et résidentiel du secteur Notre-Dame-de-Lourdes.

Nous présenterons dans ce bref mémoire en quoi ce projet affectera les activités commerciales du Surplus d'armée général et les résidents du secteur.

Le projet d'élargissement de la route 131 dans le secteur Notre-Dame-de-Lourdes prévoit de faire passer cette artère vitale de Lanaudière de 2 à 4 voies avec l'installation d'un muret central pour bien séparer les circulations nord et sud. Bien que nous comprenions les raisons de sécurité qui suggèrent ce choix, il serait cependant possible d'envisager d'autres possibilités pour agrémenter l'ensemble des commerces installés le long de la 131 dans ce secteur tout en assurant la sécurité routière et sans nuire au développement résidentiel.

Nous aimerions, en premier lieu, vous faire remarquer que, dans les plans utilisés pour présenter le projet, le ministère des Transports ne tient même pas compte de la présence de l'édifice abritant le Surplus d'armée général. Nous croyons qu'il serait bien que le projet comprenne l'ensemble des éléments qui composent l'environnement de ce secteur avant de prendre des décisions sur son aménagement.

De par ses activités commerciales, le Surplus d'armée général a surtout généré, depuis son ouverture, des revenus provenant de la vente au détail. Les articles

qu'il offre à sa clientèle sont des plus diversifiés car en plus des articles militaires, nous offrons toute une variété de produits pour le travail, la chasse et les loisirs (VTT, motoneige, Paintball). Ses clients viennent autant du nord que du sud par la 131 et nous pouvons compter plus de 300 voitures qui s'y arrêtent par semaine. Avec le muret proposé au centre de la 131, c'est donc dire qu'une bonne partie de cette circulation devrait passer par les quartiers résidentiels avoisinants pour arriver jusqu'au magasin, puisque la clientèle arrivant par le sud n'aura pas un accès direct à notre stationnement par la 131. Et ces chiffres ne prévalent que pour notre seul commerce. Avec l'ensemble des commerces installés le long de la 131, cela signifiera une lourde circulation dans les rues qui pourtant ne devraient être utilisées que pour les fins des résidents.

De plus que dit commerce, dit transport de marchandise. Actuellement, le Surplus d'armée général reçoit environ de 10 à 15 camions par semaine afin d'assurer la réception ou l'expédition de sa marchandise. Avec son agrandissement actuel, rendu nécessaire par le développement et la diversification de ses activités commerciales, l'achalandage de camions de transport augmentera de façon notable puisque nous attendrons désormais une trentaine de transporteurs par semaine, et ceux-ci arriveront autant du sud que du nord. C'est donc dire que toutes les activités de transport devront, d'une façon ou d'une autre, emprunter les rues résidentielles afin d'arriver ou de quitter le Surplus d'armée général. En effet, la présence d'un muret au centre de la 131, obligera les camionneurs venant du nord, à emprunter les rues résidentielles pour accéder à l'espace de livraison ou de réception du Surplus d'armée. De la même façon, pour se diriger vers le sud en partant des commerces, ils devront encore une fois emprunter ces rues. Plus spécifiquement, notons que l'utilisation des GPS par les camionneurs, et cela peu importe leur provenance, leur indiquera le chemin le plus court pour se rendre au Surplus d'armée général. Et ce chemin le plus court sera invariablement le même : l'accès par la rue Principale et la rue Claude (des rues pourtant desservant le quartier résidentiel adjacent aux commerces) et non par l'utilisation du rond-point Ste-Rose qui devrait leur permettre de se diriger vers le nord.

La diversification des activités de notre commerce explique en grande partie cette augmentation du volume de marchandise transportée. En effet, en plus de notre vocation de base dans la vente du détail, nous devenons grossiste et assurerons, pour toute la grande région de Montréal, la mise en marché des articles et produits d'un partenaire d'importance dans le même secteur d'activités commerciales qui est établi depuis 35 ans dans la région de Lotbinière. Parmi nos activités de fournisseurs, nous comptons actuellement environ 15 clients dans les secteurs municipaux et de lacsécurité publique. Avec notre agrandissement et notre exclusivité de fournisseur pour la région de Montréal, nous pensons augmenter cette clientèle à une quarantaine. De plus un contrat d'achat de marchandises avec l'armée canadienne engendrera encore là des

activités de transport importantes. En effet, par cette entente de partenariat, nous prévoyons recevoir environ trois livraisons importantes par semaine.

En fait, ce qui prévaut pour le Surplus d'armée général ne lui est pas unique puisque le développement commercial du secteur est en très forte expansion. C'est donc dire que le projet actuel avec muret entraînera beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages et cela autant pour les commerçants que pour les résidents.

Nous proposerions plutôt le prolongement de la 131 telle qu'elle est actuellement un peu plus au sud c'est-à-dire une route à 5 voies (comprenant une voie centrale pour les virages à droite ou à gauche) avec une limite de vitesse de 70 km/h.

Mesdames, Messieurs, merci pour votre attention.

Stéphane Belleau
Surplus d'armée général
2305, Route 131
Notre-Dame-de-Lourdes (Québec)
J0K 1K0

Tél. : (450) 752-0203